



@ etudiant@planmajor.ca

☎ 1 877-976-2567

🌐 planmajor.ca

Ce formulaire s'adresse aux membres qui désirent prolonger leur couverture pour une période de 12 mois (8 mois supplémentaires aux 4 mois initiaux). Les demandes de prolongation de couverture doivent être reçues durant la période de désistement et de modifications.

Important

Assurez-vous de joindre toutes les pièces justificatives nécessaires à l'évaluation de votre dossier (preuve d'inscription à un cours ou autre). De plus, assurez-vous de contacter Plan Major pour connaître le coût de la cotisation qui s'applique à votre situation, ainsi que votre période de couverture.

COÛT DE LA COTISATION
PROLONGATION DE COUVERTURE

108 \$
(prolongation de 8 mois supplémentaires aux 4 mois initiaux)

Procédure

1. Remplir et signer le formulaire.
2. Acheminer le formulaire à etudiant@planmajor.ca.
3. Par la suite, notre équipe analysera la demande reçue et communiquera avec vous dans un délai de 5 jours ouvrables. Attendez ainsi la confirmation d'un membre de notre équipe pour connaître le montant de la cotisation à payer ainsi que les modalités de paiements.
4. Une fois le paiement effectué, une confirmation par courriel vous sera acheminée dans les 7 jours ouvrables suivants, attestant que votre demande a été enregistrée. **Conservez ce courriel.**

Renseignements personnels (S.V.P. écrire lisiblement en lettres moulées)

NOM		PRÉNOM
INSTITUTION D'ENSEIGNEMENT		NUMÉRO DE CERTIFICAT*
ADRESSE		VILLE
PROVINCE	CODE POSTAL	DATE DE NAISSANCE (AAAA/MM/JJ)
NO TÉLÉPHONE	ADRESSE COURRIEL	

*Votre numéro de certificat correspond à votre matricule étudiant, informez-vous sur la page de votre association étudiante sur planmajor.ca pour connaître ce qui s'applique pour vous.

Autorisation et signature

Je comprends que ma demande doit être soumise dans les délais et qu'à défaut d'être soumise pendant la période de désistement et de modifications, elle sera refusée.

J'ai inclus dans ma demande les documents requis; tel qu'une preuve de scolarité.

Je comprends que, dans l'éventualité où j'annule la prolongation de couverture après avoir soumis mon paiement, Plan Major pourra déduire 40\$ de mon remboursement à titre de frais d'administration.

Je comprends que le paiement de la cotisation doit parvenir au plus tard dans les 10 jours suivant la confirmation par l'équipe Plan Major du montant de la cotisation à payer. Je comprends qu'à défaut d'acheminer mon paiement dans ces délais, ma demande sera annulée sans possibilité de révision.

Je connais les conditions ainsi que les coûts de la cotisation reliés à cette demande et consens à payer les frais qui s'y rattache. En cas de doute, j'ai contacté Plan Major.

SIGNATURE

DATE